



PASSION DÉTAIL 2020



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

**ICI VOUS ÊTES
BIEN SERVIS!**

Objectifs du concours

Le concours Passion Détail a pour but de stimuler la formation du personnel et des propriétaires de commerces et services ou restaurants afin d'atteindre un niveau de service qui fera de notre ville une destination privilégiée de magasinage. Les lauréats de ce concours, employés et commerces, bénéficient d'une grande visibilité grâce à une importante campagne médiatique.

VOLET ÉQUIPE

Catégories

- 1- Équipe passionnée - Centre-ville
- 2- Équipe passionnée - Quadrilatère commercial et d'affaires des Galeries St-Hyacinthe
- 3- Équipe passionnée - Grande région de Saint-Hyacinthe
- 4- Équipe passionnée - Restauration

Dans chaque catégorie, le jury choisira **trois équipes finalistes** et sélectionnera une **équipe gagnante**, pour un total de 12 finalistes et de quatre grands lauréats.

Remise des prix

Les grands lauréats recevront le trophée Passion Détail Équipe, des chèques-cadeaux ou cartes cadeaux d'une valeur de 1000\$, un certificat honorifique et un encadrement souvenir des gagnants. Les huit autres équipes finalistes recevront un certificat honorifique.

Critères d'évaluation

Le client mystère évaluera les candidatures selon les critères suivants: Accueil fait, temps d'attente et prise de contact, attention portée aux besoins du client, connaissance des produits, techniques de vente, finalisation de la vente et remerciements.

Méthode d'évaluation

Pour évaluer les candidatures, le jury se basera sur les dossiers des équipes et sur la visite d'un client mystère pour chaque entreprise. À cet effet, une grille d'évaluation sera complétée pour chaque commerce ou restaurant.

Conditions de participation

- Les candidats doivent travailler au service à la clientèle sur le plancher;
- Le propriétaire, le gestionnaire ou le gérant doit signer le formulaire d'inscription;
- La présentation de la candidature doit être complète et soignée;
- Un grand lauréat peut se présenter de nouveau au concours après un délai de trois ans révolu;
- La date limite pour la remise des candidatures est le 6 avril 2020 avant 16h.
- Aucune candidature ne sera acceptée après ce délais;
- Être présent lors de la soirée du 21 mai 2020.

VOLET COMMERCES ET SERVICES

Prix:

- 1. Grand prix Commerce:** Parmi toutes les candidatures reçues, le jury sélectionnera le grand lauréat dans la catégorie commerce ou service.
- 2. Grand prix Restauration:** Parmi toutes les candidatures reçues, le jury sélectionnera le grand lauréat dans la catégorie restaurant.
- 3. Mention spéciale pour l'innovation:** le jury sélectionnera le récipiendaire parmi l'ensemble des candidatures de la catégorie Commerce et Services et de la catégorie Restaurants.
- 4. Prix coup de cœur du public** (Vote des consommateurs): Le public sera appelé à voter pour le commerce, service ou restaurant de son choix parmi une liste sélectionnée par le jury. Le bulletin de participation sera publié dans le journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* et pourra être déposé aux Galeries St-Hyacinthe et au 1555 Marché public. Le commerce ou service ayant reçu le plus de votes recevra le **trophée Coup de cœur du public**, un **certificat honorifique** et un **encadrement souvenir**. Les personnes ayant rempli le bulletin de participation courront la chance de remporter des chèques-cadeaux ou cartes cadeaux d'une valeur de 250\$ et un abonnement d'un an au journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*. Le tirage aura lieu le **8 mai 2020**, au *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Jury et critères d'évaluation

Le jury se compose d'experts, soit de professionnels du design, professionnels du milieu d'affaires et de spécialistes des commerces de détail indépendants.

PARTENAIRE MAJEUR





PASSION DÉTAIL 2020



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX SUITE

**ICI VOUS ÊTES
BIEN SERVIS!**

Il évaluera les candidatures selon les critères suivants: vitrine ou aspect extérieur, enseigne, aménagement intérieur, propreté, présentation des étalages, présentoirs de produits complémentaires ou différenciateurs, affichage des prix, ambiance, éclairage, musique, innovation et aspect général. Enfin, un commerce pourrait remporter des prix dans plusieurs catégories.

Conditions de participation

- 1- Remplir le formulaire d'inscription Commerces et services ou restaurant;
- 2- Fournir une photo de l'extérieur et une autre de l'intérieur de son commerce;
- 3- Avoir complété les aménagements, s'il y a lieu, en date du 6 avril 2020 avant 16h, avec ou sans l'aide de professionnels qualifiés en design d'intérieur et/ou en architecture commerciale;
- 4- La présentation de la candidature doit être soignée;
- 5- À moins d'avoir effectué des rénovations majeures, les commerces récipiendaires d'un prix ne peuvent se présenter de nouveau au concours avant un délai de trois ans révolu.;
- 6- Être présent lors de la soirée du 12 mai 2020.

Commerces admissibles et services ou restaurants

- Concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles;
- Magasins de meubles et d'accessoires de maison;
- Magasins d'appareils électroniques et ménagers;
- Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage;
- Magasins d'alimentation;
- Magasins de produits de santé et de soins personnels;
- Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires;
- Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres;
- Magasins de marchandises générales;
- Restaurants.
- Entreprises de services

Plusieurs commerces et services ou restaurants appartenant à la même chaîne ou plusieurs franchises exploitées sous la même bannière peuvent participer au concours. Les entreprises situées dans les résidences ne sont pas admissibles.

VOLET BÂTISSEUR

Le jury décernera le Prix Bâtitseur à un entrepreneur ayant fait évoluer le commerce de détail de façon significative au cours des ans sur le territoire de la MRC des Maskoutains, soit par son implication dans la communauté ou par son sens aigu du leadership. Cette reconnaissance du milieu économique vise à célébrer la réussite d'un entrepreneur exceptionnel, d'un modèle inspirant pour une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Date importantes

La date limite de remise des dossiers est le lundi 6 avril 2020 avant 16h. La remise des prix aura lieu lors de la Soirée Passion Détail, le mercredi 12 mai 2020.

Dépôt des candidatures et information

Les candidats doivent déposer leur dossier de candidature à l'adresse suivante:

La Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe
780, ave de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5B2
Courriel : passiondetail@chambrecommerce.ca
Information : Rosalie Croteau au 450 773-3474 poste 226

Pour informations:

- SDC Centre-ville Saint-Hyacinthe 450 774-8602
- Galeries St-Hyacinthe (administration)..... 450 773-8282
- Saint-Hyacinthe Technopole..... 450 774-9000

Note:

Le candidat autorise les organisateurs du concours à reproduire, publier, représenter ou autrement diffuser les documents contenus au dossier, quel que soit le support utilisé, à des fins promotionnelles ou à toute autre fin reconnue par la loi. Cette autorisation non exclusive est accordée sans frais, sans limite territoriale et pour une durée de deux ans.

Le jury peut décider de ne pas décerner tous les prix ou de n'en décerner aucun. Les organisateurs du concours se réservent le droit de ne retenir aucune candidature et d'interrompre le concours en tout temps, et ce, à leur entière discrétion. Dans l'une ou l'autre de ces éventualités, les organisateurs ne pourront être tenus responsables des pertes, dommages ou préjudices qui pourraient en résulter.

PARTENAIRE MAJEUR

